



RCS : MEAUX

Code greffe : 7701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00337

Numéro SIREN : 518 413 182

Nom ou dénomination : ARPAD OMNIUM

Ce dépôt a été enregistré le 01/08/2017 sous le numéro de dépôt 7872

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**
ARPAD OMNIUM
1, rue de la Fontaine
77700 SERRIS
Tél : 01.61.10.12.00
Fax : 01.61.10.12.38
R.C.S. Meaux 518 413 182 - 00024
S.A.S. au capital de 30.000 € - Code NAF : 6420Z

ARPAD OMNIUM

Société par Actions Simplifiée au Capital de 30 000 €

1 Rue de la Fontaine 77700 SERRIS

R.C.S. 518 413 182 (2009 B 21817)

REÇU LE

21/07/2017

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE MEAUX
N° de Répertoire :

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2016

CAPPELLO CHANTAL

Commissaire aux Comptes

33 Boulevard de la Liberté B.P. 19 93261 LES LILAS CEDEX

TEL : 01.43.63.10.55 - FAX : 01.43.63.09.15

2685 EV
1757872

ARPAD OMNIUM

Société par actions simplifiée au capital de 30 000 €

1 Rue de la Fontaine

77700 SERRIS

R.C.S. 518 413 182 (2009 B 21817)

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2016

ARPAD OMNIUM

RAPPORT GENERAL

Exercice clos
le 31 Décembre 2016

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale du 30 Juin 2016, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2016 sur :

- le contrôle des comptes annuels de ARPAD OMNIUM S.A.S, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de mes appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président ; Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

ARPAD OMNIUM

RAPPORT GENERAL

Exercice clos
le 31 Décembre 2016

II. JUSTIFICATION DE MES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion Du Président et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Les Lilas le 12 Juin 2017



Chantal CAPPELLO
Commissaire aux Comptes

CAPPELLO CHANTAL

Attestation de Présentation**ATTESTATION**

d'expert comptable

MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'entreprise ARPAD OMNIUM pour l'exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016 et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation de comptes.

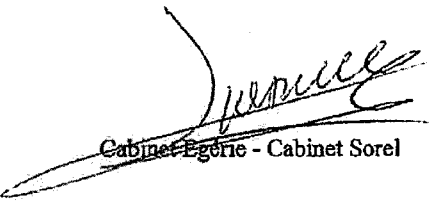
A la date de mes travaux qui ne constituent ni un examen limité, ni un audit et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'élément remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 18 pages, se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	360 352,00 Euros
Chiffre d'affaires	416 017,44 Euros
Résultat net comptable	31 455,92 Euros

Fait à
Le 13/03/2017

Signature de l'Expert Comptable



Cabinet Egérie - Cabinet Sorel

Annexes**ARPAD OMNIUM****ANNEXE**

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Aux comptes annuels présentée en Euros

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2016 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2015 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 360 352,00 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 31 455,92 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 10/03/2017 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- Immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

ARPAD OMNIUM

ANNEXE

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Aux comptes annuels présentée en Euros

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

2.1 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous-compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),
- une des autres solutions envisagées (en diminution de l'impôt ou en produit d'exploitation).

La comptabilisation du CICE, en IFRS, est présentée suivant l'une des deux possibilités retenues par la CNCC :

- Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique, en déduction des charges de personnel auxquelles il est lié ou en « Autres produits »
- Comptabilisation en « Avantages du personnel » en déduction des frais de personnel

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

LE CICE A ETE IMPUTE SUR L'IMPOT SOCIETE

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement
- de formation et de recrutement
- de prospection de nouveaux marchés

ARPAD OMNIUM
ANNEXE

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Aux comptes annuels présentée en Euros

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF
3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous .

3.1.1 - Immobilisations brutes = 272 840 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	7 722			7 722
Immobilisations corporelles	253 118	12 000		265 118
Immobilisations financières				
TOTAL	260 840	12 000		272 840

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 5 290 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	3 801			5 290
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	3 801			5 290

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
A.a.i	3 542	531	3 011	7
Mobilier	4 181	958	3 223	4
TOTAL	7 722	1 489	6 233	

3.2 - Etat des créances = 109 804 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	63 618		63 618
Actif circulant & charges d'avance	46 186	46 186	
TOTAL	109 804	46 186	63 618

3.3 - Charges constatées d'avance = 11 984 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

ARPAD OMNIUM
ANNEXE

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Aux comptes annuels présentée en Euros

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF
4.1 - Capital social = 30 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	1000	30,00	30 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	1000	30,00	30 000

4.2 - Etat des dettes = 118 769 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Pus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	1 867	1 867		
Fournisseurs	15 312	15 312		
Dettes fiscales & sociales	70 328	70 328		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	31 262	31 262		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	118 769	118 769		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 43 792 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	6 360
Dettes fiscales & sociales	8 632
Autres dettes	28 800
TOTAL	43 792

ARPAD OMNIUM

ANNEXE

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Aux comptes annuels présentée en Euros

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 416 017 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Produits des activités annexes	416 017	100,00 %
TOTAL	416 017	100,00 %

5.2 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 4 645 E

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	36 403	4 684	31 719
Résultat financier	-302	-39	-263
Résultat exceptionnel	0	0	0
Participation des salariés			
TOTAL	36 101	4 645	31 456

5.3 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

ARPAD OMNIUM

ANNEXE

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Aux comptes annuels présentée en Euros

6 - AUTRES INFORMATIONS**6.1 - Rémunération des dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

ARPAD OMNIUM

ANNEXE

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Aux comptes annuels présentée en Euros

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Charges constatées d'avance = 11 984 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance(486000)	11 984
TOTAL	11 984

8.2 - Charges à payer = 43 792 E

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	6 360
Cap(408100)	6 360
Dettes fiscales et sociales :	8 632
Cp(428200)	6 079
Cs/cp(438200)	2 553
Autres dettes :	28 800
A.p.s avoir(419800)	28 800
TOTAL	43 792

ARPAD OMNIUM

RÉSULTAT DES 5 DERNIERS EXERCICES

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Présenté en Euros

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

<u>Nature des Indications / Périodes</u> <u>Durée de l'exercice</u>	31/12/2016 12 mois	31/12/2015 12 mois	31/12/2014 12 mois	31/12/2013 12 mois	31/12/2012 12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	30 000	30 000	30 000	30 000	30 000
b) Nombre d'actions émises	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	416 017	387 017	389 633	381 283	366 306
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	37 590	23 917	2 253	52 262	41 231
c) Impôt sur les bénéfices	4 645	2 453		17 084	6 829
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	32 945	21 459	2 253	42 178	34 402
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	31 456	19 883	1 161	41 133	34 315
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	33	21	2	42	34
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	31	20	1	41	34
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés	3				
b) Montant de la masse salariale	204 735	205 828	205 384	204 786	206 018
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	76 760	75 555	103 400	85 659	80 551

Observations complémentaires

ARPAD OMNIUM
TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Présenté en Euros

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et Participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la Sté	Cautions et avais données par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Resultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex.
A - Renseignements détaillés concernant les filiales & particip.										
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
ARON PROTECTION	10 000	-43 483	98	10 000	10 000			23 418	89	
A.P.S	150 000	120 731	60	170 000	170 000			7 975 831	1 756	
ARPAD CONSEIL	10 000	29 945	9	9 500	9 500			32 600	1 391	
MARSHALL PROD	10 000	37 708	60	6 000	6 000			84 995	3 849	
WIPPROTECT	6 000		60	6 000	6 000			193 302	5 110	
- Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
B - Renseignements globaux concernant les autres filiales & particip.										
- Filiales non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										
- Participations non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires

①

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2016

Désignation de l'entreprise : <u>AREAD OMNIUM</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <u>12</u>			
Adresse de l'entreprise <u>1 rue de la fontaine 77700 SERRIS</u>		Durée de l'exercice précédent * <u>12</u>			
Numéro SIRET * <u>51841318200024</u>		Néant ☐ *			
		Exercice N clos le <u>31/12/2016</u>			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (D) AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB		AC		
	Frais de développement * CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires AF		AG		
	Fonds commercial (I) AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM		
	Terrains AN		AO		
	Constructions AP 3 542		AQ 1 110	2 432	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles AT 4 181		AU 4 181		
Immobilisations en cours AV		AW			
Avances et acomptes AX		AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT		
	Autres participations CU 201 500		CV	201 500	
	Créances rattachées à des participations BB 12 517		BC	12 517	
	Autres titres immobilisés BD		BE		
	Prêts BF		BG		
	Autres immobilisations financières * BH 51 101		BI	51 101	
TOTAL (II) BJ 272 840		BK 5 290		267 550	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM		
		En cours de production de biens BN	BO		
		En cours de production de services BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis BR	BS		
		Marchandises BT	BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3)* BX 16 480	BY	16 480	
		Autres créances (3) BZ 17 722	CA	17 722	
		Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	
DIVERS	Disponibilités CF 46 616	CG	46 616		
	Charges constatées d'avance (3)* CH 11 984	CI	11 984		
	TOTAL (III) CJ 92 802	CK	92 802		
	Comptes de régularisation				
Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV) CW					
Primes de remboursement des obligations (V) CM					
Écarts de conversion actif * (VI) CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO 365 642		LA 5 290		360 352	
Retenues : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :	Stocks :	Créances :	

Désignation de l'entreprise		Exercice N	
ARPAD OMNIUM		Néant ☐ *	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 30 000 ...)	DA	30 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	3 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	177 127
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	31 456
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	241 583
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	1 867
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	15 312
	Dettes fiscales et sociales	DY	70 328
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	31 262
Compte réglé	EB		
TOTAL (IV)	EC	118 769	
	Ecart de conversion passif *	ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	360 352	
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IF	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC ID IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	IF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	118 769
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

DGFIP N° 2052-SD 2016

Désignation de l'entreprise : ARPAD OMNIUM		Néant ☐ *		
		Exercice N		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	
		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FC	
	Production vendue { biens * services *	FB	FD	
		FE	FF	
		FG	FI	
	Chiffres d'affaires nets *	FH	FJ	
	Production stockée *	416 017	FK	
	Production immobilisée *	416 017	FL	
	Subventions d'exploitation		FM	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)		FN	
	Autres produits (1) (11)		FO	
Total des produits d'exploitation (2) (I)		FP	416 017	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *		FR	
	Variation de stock (marchandises) *		FS	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *		FT	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *		FU	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *		FV	
	Impôts, taxes et versements assimilés *		FW	
	Salaires et traitements *	92 474	FX	
	Charges sociales (10)	4 156	FY	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions	204 735	FZ
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *	76 760	GA
		Pour risques et charges : dotations aux provisions	1 489	GB
		Autres charges (12)		GC
	Total des charges d'exploitation (4) (II)		GD	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		GE	379 615
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *	GG	36 403	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *	GH		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)	GI		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)	GJ	201	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)	GK		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	GL		
	Différences positives de change	GM		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	GN		
	Total des produits financiers (V)	GO		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *	GP	201	
	Intérêts et charges assimilées (6)	GQ		
	Différences négatives de change	GR	504	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	GS		
	Total des charges financières (VI)	GT		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)		GU	504	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)		GV	(302)	
		GW	36 100	

(RÉFÉRENCES : voir tableau n° 2033) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise ARPAD OMNIUM		Néant ☐	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	1
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	1
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (à bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HI	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HE	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices *		HK	4 645
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	416 220
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	384 764
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	31 456
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY	
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont { -- Crédit-bail mobilier *	HP	1 766
	{ -- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	IX	
	(9) Dont transferts de charges	A1	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9		
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N
CADRAGE TVA		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
			1
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

Désignation de l'entreprise ARPAD OMNIUM				Néant ☐						
CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice : 1		Augmentations		Diminutions		
				au centre de l'exercice ou résultat d'exercice		au centre de l'exercice ou résultat d'exercice		au centre de l'exercice ou résultat d'exercice		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		KD		KE		KF			
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions	Dont Composants	M2	3 542	KP		KR		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	M3		KS		KU		
		Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KX		
		Matériel de transport *				KY		LA		
	Immobilisations corporelles en cours	Matériel de bureau et mobilier informatique		4 181	LB		LD			
		Emballages récupérables et divers *			LE		LG			
						LI		LJ		
	Avances et acomptes		LK		LL		LM			
	TOTAL III		LN	7 722	LO		LP			
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		SG		SM		ST		
		Autres participations		SU	202 017	SV		SW	12 000	
Autres titres immobilisés		TP		TR		TS				
Prêts et autres immobilisations financières		TT	51 101	TU		TV				
TOTAL IV		LQ	253 118	LR		LS	12 000			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				OG	260 840	OH		OJ	12 000	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice : 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
				par virement de poste à poste : 1				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice : 4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CO		DO		OT	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW		IX	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		I.Z	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencets et am. des constructions	IS		MG		MH	3 542	MI	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ		MK		ML	
		Inst. gales, agencets, aménagements divers	IU		MM		MN		MO	
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR	
	Immobilisations corporelles en cours	Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	4 181	MU	
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III		IY		NG		NH	7 722	NI	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		I.Z		OU		OM		OW
		Autres participations		IO		OX		OY	214 017	OZ
Autres titres immobilisés		II		2B		2C		2D		
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	51 101	2G		
TOTAL IV		I3		2J		2K	265 118	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		OL	272 840	OM		

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P N° 2054-SD bis 2016

Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 1 6

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : ARPAD OMNIUM

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 + col. 2) - (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE
- 3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

Désignation de l'entreprise ARPAD OMNIUM										Néant ☐	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE		PF		PG		PH		
Terrain			PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		FO		PQ		
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU		
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions		PV	578	PW	531	PX		PY	1 110	
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA		QB		QC		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers		QD		QE		QF		QG		
	Matériel de transport		QH		QI		QJ		QK		
	Matériel de bureau et informatique, mobiliers		QL	3 223	QM	958	QN		QO	4 181	
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT		
TOTAL III			QU	3 801	QV	1 489	QW		QX	5 290	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN	3 801	ØP	1 489	ØQ		ØR	5 290	
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais d'établissement TOTAL I		N9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	N6	N7	N8	N9	Q1			
Terrain		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL			NM			NO			
Total général (I + II + III + IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non venant (NP + NQ + NR)		NW			Total général non venant (NS + NT + NU)		NY	Total général non venant (NW - NY) NZ			
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à évaluer							Z9		Z8		
Primes de remboursement des obligations							SP		SR		

*

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise ARPAD OMNIUM		N°ant ☒			
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-D) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	II	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	5O	5P	5Q	5R
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		6I	6J	6K	6L
		6M	6N	6O	6P
		6Q	6R	6S	6T
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	7Y	7Z	7A
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF		
	- financières	UG	UH		
	- exceptionnelles	UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.				10	

(1) à détailler sur feuille séparée selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N°2057-SD 2016

Désignation de l'entreprise : ARPAD OMNTUM		Néant ☐ *		
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		
		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	
			A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL 12 517	UN 12 517	
	Prêts (1) (2)	UP	US	
	Autres immobilisations financières	UT 51 101	UW 51 101	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA		
	Autres créances clients	UX 16 480	16 480	
	Créances représentatives de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * UD)	ZI		
	Personnel et comptes rattachés	UY 15	15	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ		
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM 12 877	12 877
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB 4 830	4 830
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	
		Divers	VP	
	Groupe et associés (2)	VC		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR		
	Charges constatées d'avance	VS 11 984	11 984	
	TOTAUX		VT 109 804	VU 46 186
	REVENUS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD	
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE	
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF		
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		
		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	
			A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	
			A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y		
Autres emprunts obligataires (1)		7Z		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG		
	à plus d'1 an à l'origine	VH		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A		
Fournisseurs et comptes rattachés		8B 15 312	15 312	
Personnel et comptes rattachés		8C 19 877	19 877	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D 37 617	37 617	
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E		
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW 10 083	10 083	
	Obligations cautionnées	VX		
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ 2 752	2 752	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J		
Groupe et associés (2)		VI 1 867	1 867	
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K 31 262	31 262	
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ		
Produits constatés d'avance		8L		
TOTAUX		VY 118 769	VZ 118 769	
REVENUS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VI	(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tées auprès des associés personnes physiques VL	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGEIP N° 2058-CSD 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ARPAD QMNTUM										Néant ☐	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	157 244	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB				
					- Autres réserves	ZD					
	Résultat de l'exercice précédent celui pour lequel la déclaration est établie	OD	19 883		Dividendes	ZE					
	Prélèvements sur les réserves	OE			Autres répartitions	ZF					
TOTAL I		OF	177 127	Report à nouveau		ZG		177 127			
				TOTAL II		ZH		177 127			
DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)											
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice										XV	
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (préciser le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7								YQ		
	- Engagements de crédit-bail immobilier								YR		
	- Effets portés à l'escompte et non échus								YS		
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTÉRIURES	- Sous-traitance								YT		
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8								XQ	63 026	
	- Personnel extérieur à l'entreprise								YU		
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)								SS	5 065	
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages								YV		
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES								ST	24 383	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052								ZJ	92 474	
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, CFE, CVAE								YW		
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS								YZ	4 156	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052								YX	4 156	
TVA	- Montant de la TVA collectée								YY	80 656	
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations								YZ	16 541	
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2015) *								ØZ		
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *								ØS	205 559	
	- Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : 0 handicapés : 0)								YP	3	
	- Effectif affecté à l'activité artisanale								RL		
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *								ZK	%	
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP										
RÉGIME DE GROUPE *	- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 Sinon 0								ZR	0	
	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe JA										
	Plus-values à 15 % JK										
	Plus-values à 19 % JI										
	Imputations JC										
	Plus-values à 15 % JN										
Groupe : résultat d'ensemble JD											
Plus-values à 15 % JN											
Plus-values à 19 % JP											
Imputations JF											
Si vous relâchez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH											
N° STRET de la société mère du groupe JJ											

SAGE Experts-comptables Janvier 2016 : Etat préliminaire.

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

ARPAD OMNIUM

Société par actions simplifiée au capital de 30 000 €

1 Rue de la Fontaine

77700 SERRIS

R.C.S. 518 413 182 (2009 B 21817)

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2016

ARPAD OMNIUM

RAPPORT SPECIAL

Exercice clos
le 31 Décembre 2016

Aux actionnaires,

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre société, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

Il m'appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont j'ai été avisée ou que j'aurais découvertes à l'occasion de ma mission, sans avoir à me prononcer sur leur utilité ou leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission

**I. CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE
DELIBERANT**

Je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 225-38 du code de commerce.

Les Lilas le 12 Juin 2017


Chantal CAPPELLO
Commissaire aux comptes

CAPPELLO CHANTAL

AARPAD OMNIUM

Société par actions simplifiée au capital de 30 000 €

1 Rue de la Fontaine

77700 SERRIS

R.C.S. 518 413 182 (2009 B 21817)

ATTESTATION DES REMUNERATIONS

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

Le montant global des rémunérations versées au titre de l'exercice clos en 2016 de notre société s'est élevé, pour les dix personnes les mieux rémunérées, à la somme de :

207 255 €

(DEUX CENT SEPT MILLE DEUX CENT CINQUANTE CINQ
EUROS)

Le Président

Sur la base de mon audit des comptes de l'exercice 2016, je certifie que le montant global des rémunérations versées aux dix personnes les mieux rémunérées déterminé par la société, figurant sur le présent document et s'élevant à 207 255 € est exact et concorde avec les sommes inscrites à ce titre en comptabilité.

Les Lilas, le 12 Juin 2017

Chantal CAPPELLO
Commissaire aux comptes

CAPPELLO CHANTAL

 CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL
ARPAD OMNIUM
1, rue de la Fontaine
77700 SERRIS
Tél. : 01.61.10.12.00
Fax : 01.61.10.12.38
R.C.S. Meuse 518 413 182 - 00024
S.A.S. au capital de 30.000 € - Code NAF : 6420Z

ARPAD OMNIUM

Société par actions simplifiée
au capital de 30 000 Euros

1 bis rue de la Fontaine
77700 SERRIS

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2016

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort. prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions	3 541,52	1 109,68	2 431,84	2 963,07	- 531
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	4 180,60	4 180,60		958,05	- 958
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations	201 500,00		201 500,00	201 500,00	
Créances rattachées à des participations	12 517,00		12 517,00	517,00	12.000
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	51 101,31		51 101,31	51 101,31	
TOTAL (I)	272 840,43	5 290,28	267 550,15	257 039,43	10 511
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	16 480,00		16 480,00	1 200,00	15 280
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs				1 262,67	- 1 263
. Personnel	14,80		14,80		15
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices	12 877,00		12 877,00	12 118,00	759
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	4 830,40		4 830,40	5 770,73	- 940
. Autres					
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	46 616,08		46 616,08	42 554,15	4 062
Instruments de trésorerie					
Charges constatées d'avance	11 983,57		11 983,57	5 353,28	6 630
TOTAL (II)	92 801,85		92 801,85	68 258,83	24 543
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	365 642,28	5 290,28	360 352,00	325 298,26	35 054

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé :)	30 000,00	30 000,00	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale	3 000,00	3 000,00	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	177 126,89	157 243,92	19 883
Résultat de l'exercice	31 455,92	19 882,97	11 573
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	241 582,81	210 126,89	31 456
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts			
. Découverts, concours bancaires		218,99	- 219
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés	1 866,94	1 620,00	247
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 312,39	8 072,14	7 240
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	19 876,66	21 091,61	- 1 215
. Organismes sociaux	37 616,56	39 986,60	- 2 370
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	10 083,00	10 415,17	- 332
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	2 752,00	2 529,22	223
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	31 261,64	31 237,64	24
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	118 769,19	115 171,37	3 598
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	360 352,00	325 298,26	35 054

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)	Variation absolue	%		
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services	416 017,44		416 017,44	387 017,44	29 000	7,49
Chiffres d'affaires Nets	416 017,44		416 017,44	387 017,44	29 000	7,49
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges						
Autres produits				0,35		-100
Total des produits d'exploitation (I)		416 017,44	387 017,79	29 000	7,49	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approv.)						
Autres achats et charges externes		92 474,25	78 649,40	13 825	17,58	
Impôts, taxes et versements assimilés		4 155,59	2 730,91	1 425	52,17	
Salaires et traitements		204 734,94	205 828,13	- 1 093	-0,53	
Charges sociales		76 760,34	75 554,81	1 206	1,60	
Dotations aux amortissements sur immobilisations		1 489,28	1 576,38	- 87	-5,53	
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant						
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges		0,22			N/S	
Total des charges d'exploitation (II)		379 614,62	364 339,63	15 275	4,19	
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)		36 402,82	22 678,16	13 725	60,52	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations		201,48	209,15	- 8	-3,67	
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés			0,30		-100	
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (V)		201,48	209,45	- 8	-3,81	
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées		503,86	1 163,21	- 659	-56,68	
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières (VI)		503,86	1 163,21	- 659	-56,68	
RESULTAT FINANCIER (V-VI)		-302,38	-953,76	651	68,30	
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)		36 100,44	21 724,40	14 376	66,17	

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0,77	618,57	- 618	-99,88
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)	0,77	618,57	- 618	-99,88
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0,29	2,00	- 2	-85,50
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)	0,29	2,00	- 2	-85,50
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	0,48	616,57	- 616	-99,92
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	4 645,00	2 458,00	2 187	88,97
Total des Produits (I+III+V+VII)	416 219,69	387 845,81	28 374	7,32
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	384 763,77	367 962,84	16 801	4,57
RESULTAT NET	31 455,92	19 882,97	11 573	58,21
Dont Crédit-bail mobilier	1 765,92	1 765,92		0,00
Dont Crédit-bail immobilier				

Annexes

ARPAD OMNIUM

ANNEXE

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Aux comptes annuels présentée en Euros

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2016 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2015 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 360 352,00 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 31 455,92 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 10/03/2017 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

ARPAD OMNIUM

ANNEXE

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Aux comptes annuels présentée en Euros

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

2.1 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous-compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),
- une des autres solutions envisagées (en diminution de l'impôt ou en produit d'exploitation).

La comptabilisation du CICE, en IFRS, est présentée suivant l'une des deux possibilités retenues par la CNCC :

- Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique, en déduction des charges de personnel auxquelles il est lié ou en « Autres produits »
- Comptabilisation en « Avantages du personnel » en déduction des frais de personnel

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

LE CICE A ETE IMPUTE SUR L'IMPOT SOCIETE

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement
- de formation et de recrutement
- de prospection de nouveaux marchés

ARPAD OMNIUM
ANNEXE

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Aux comptes annuels présentée en Euros

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF
3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 272 840 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	7 722			7 722
Immobilisations corporelles	253 118	12 000		265 118
Immobilisations financières				
TOTAL	260 840	12 000		272 840

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 5 290 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	3 801			5 290
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	3 801			5 290

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
A.a.i	3 542	531	3 011	7
Mobilier	4 181	958	3 223	4
TOTAL	7 722	1 489	6 233	

3.2 - Etat des créances = 109 804 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	63 618		63 618
Actif circulant & charges d'avance	46 186	46 186	
TOTAL	109 804	46 186	63 618

3.3 - Charges constatées d'avance = 11 984 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

ARPAD OMNIUM
ANNEXE

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Aux comptes annuels présentée en Euros

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF
4.1 - Capital social = 30 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	1000	30,00	30 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	1000	30,00	30 000

4.2 - Etat des dettes = 118 769 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	P us de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	1 867	1 867		
Fournisseurs	15 312	15 312		
Dettes fiscales & sociales	70 328	70 328		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	31 262	31 262		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	118 769	118 769		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 43.792 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	6 360
Dettes fiscales & sociales	8 632
Autres dettes	28 800
TOTAL	43 792

ARPAD OMNIUM
ANNEXE

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Aux comptes annuels présentée en Euros

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT
5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 416 017 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Produits des activités annexes	416 017	100,00 %
TOTAL	416 017	100,00 %

5.2 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 4 645 E

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	36 403	4 684	31 719
Résultat financier	-302	-39	-263
Résultat exceptionnel	0	0	0
Participation des salariés			
TOTAL	36 101	4 645	31 456

5.3 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

ARPAD OMNIUM**ANNEXE**

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Aux comptes annuels présentée en Euros

6 - AUTRES INFORMATIONS**6.1 - Rémunération des dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

ARPAD OMNIUM
ANNEXE

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Aux comptes annuels présentée en Euros

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Charges constatées d'avance = 11 984 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance(486000)	11 984
TOTAL	11 984

8.2 - Charges à payer = 43 792 E

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	6 360
Cap(408100)	6 360
Dettes fiscales et sociales :	8 632
Cp(428200)	6 079
Cs/cp(438200)	2 553
Autres dettes :	28 800
A..p.s avoir(419800)	28 800
TOTAL	43 792

SOCIETE ARPAD OMNIUM
Société par Actions simplifiée au capital de 30 000 €
Siège social : 1, rue de la Fontaine 77700 SERRIS
RCS : MEAUX B 518 413 182.

COPIE CONFORME
ET A L'ORIGINAL
ARPAD OMNIUM
1, rue de la Fontaine
77700 SERRIS
Tél : 01.61.10.12.00
Fax : 01.61.10.12.38
R.C.S. Meaux 518 413 182 - 00024
SAS au capital de 30.000 € - Code NAF : 6420Z

RAPPORT DE GESTION SUR DES COMPTES ANNUELS CLOS
LE 31 DÉCEMBRE 2016

Messieurs les associés,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous rendons compte ci après de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2016 et soumettons à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Les comptes annuels sont joints au présent rapport.

Vous pourrez prendre connaissance des rapports du commissaire aux comptes.

Situation et activité de la Société en cours d'exercice :

Au cours de cet exercice social, nous avons réalisé un chiffre d'affaires net de **416.017,44 €** contre **387.017,79 €** au titre de l'exercice précédent.

Ce chiffre d'affaires est principalement constitué de services.

Nos charges d'exploitation se sont élevées globalement à **379.614,62 €** pour l'exercice, contre **364.339,63 €** pour l'exercice précédent.

Compte tenu de la structure de nos activités, les postes de charges les plus importants sont les suivants :

- Les autres achats et charges externes ressortent à **92.474,25 €** au 31 décembre 2016 contre **78.649,40 €** pour l'exercice précédent.
- Les impôts et taxes ressortent à **4.155,59 €** au 31 décembre 2016 contre **2.730,91 €** pour l'exercice précédent.
- Les salaires et traitements ressortent à **204.734,94 €** au 31 décembre 2016 contre **205.828,13 €** pour l'exercice précédent, les charges sociales correspondent à **76.760,34 €** au 31 décembre 2016 et **75.554,81 €** pour l'exercice précédent.
- Les dotations aux amortissements et provisions, quant à elles, ressortent à **1.489,28 €** au 31 décembre 2016 contre **1.576,38 €** pour l'exercice précédent.

Le résultat financier de l'exercice s'élève à **- 302,38 €**.

Enfin, le résultat exceptionnel s'établit à **0,48 €** au 31 décembre 2016 contre **616,57 €** au titre de l'exercice précédent.

elb

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts, et amortissements, notre résultat net se solde par un bénéfice de **31.455,92 €** contre un bénéfice de **19.882,97 €** au titre de l'exercice précédent.

Nous ne voyons pas d'autres éléments importants à vous communiquer au titre de l'exercice écoulé.

Activité en matière de recherche et de développement

NEANT

Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice :

NEANT

Evolution prévisible et perspective d'avenir :

Notre chiffre d'affaire durant les trois premier mois de l'exercice 2016 s'est élevé à 104 004 € H.T.

Résultat – Affectation

Examen des comptes et résultat

Notre société a réalisé un chiffre d'affaire de 416.017,44 € en hausse par rapport à l'exercice précédent 387.017,79 €.

Nos charges d'exploitation ont augmenté passant ainsi de 364.339,63 € à 379.614,62 €.

Notre résultat d'exploitation ressort positif de 36.402,82 € contre 22.678,16 € pour l'exercice précédent.

Notre résultat financier est négatif de - 302,38 € contre - 953,76 € pour l'exercice précédent.

Notre résultat courant avant impôts est positif de 36.100,44 € contre 21.724,40 € pour l'exercice précédent.

Notre résultat exceptionnel a baissé et est de 0,48 € contre 616,57 € positif pour l'exercice précédent.

Notre résultat est un gain de 31.455,92 € contre 19.882,97 € au 31 décembre 2015

Nous vous informons en application des dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, qu'aucune charge non déductible au titre de l'article 39-4 du Code Général des Impôts n'a été engagée au cours de l'exercice.

Délai de paiement

Conformément aux dispositions de l'article L. 441-6-1 du Code de Commerce, la décomposition par date d'échéance à la clôture de l'exercice du solde à l'égard des fournisseurs est la suivante au 31.12.2016:

	Au 31/12/2016	Non échues	Echues depuis 2 mois au maximum	Echues depuis plus de 2 mois
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 952 euros	8 352 euros	600 euros	0 euro



Les dettes fournisseurs, hors provision pour factures non parvenues, sont à échéance de moins de 60 jours.

La décomposition par date d'échéance à la clôture de l'exercice du solde à l'égard des fournisseurs était la suivante au 31 décembre 2015 :

	<i>Au 31/12/2015</i>	<i>Non échues</i>	<i>Echues depuis 2 mois au maximum</i>	<i>Echues depuis plus de 2 mois</i>
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	<i>8 072 euros</i>	<i>8 072 euro</i>	<i>0 euro</i>	<i>0 euro</i>

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan comptes de résultats et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et d'affecter le bénéfice de l'exercice soit la somme de 31.455,92 € :

- Au compte report à nouveau qui passe ainsi de 177.126,89 à 208.582,81€

Rappel des dividendes distribués

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243bis du code Général des Impôts,

<i>Exercice social</i>	<i>Dividendes par part</i>	<i>Abattement 40%*</i>	<i>Prélèvements sociaux**</i>
31/12/2013	NEANT	NEANT	NEANT
31/12/2014	NEANT	NEANT	NEANT
31/12/2015	NEANT	NEANT	NEANT

- * réservé aux actionnaires personnes physiques
- ** 11% Exercice 2007- 12,10% Exercice 2008
- *** réservé aux associés personnes physiques si option au prélèvement libératoire

Filiales et participations

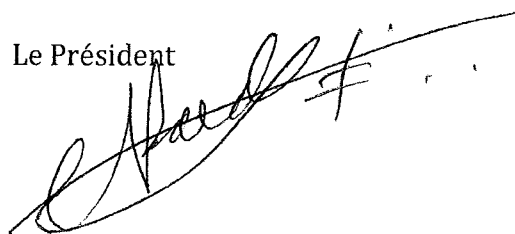
Néant

Conventions de l'article L.223-19 du Code de Commerce

Vous aurez à statuer sur le rapport spécial sur les conventions réglementées visées à l'article L. 223-19 du code de commerce.

Nous vous invitons, après la lecture des rapports des Commissaires aux Comptes, à adopter les résolutions soumises à votre vote.

Le Président



SOCIETE ARPAD OMNIUM

Société par Actions simplifiée au capital de 30 000 €

Siège social : 1, rue de la Fontaine 77700 SERRIS

RCS : MEAUX 518 413 182.

**VERIFIÉ CONFORMÉ
À L'ORIGINAL**
ARPAD OMNIUM
1, rue de la Fontaine
77700 SERRIS
Tél. : 01 61 10.12.00
Fax : 01 61 10.12.38
R.C.S. Meaux 518 413 182 - 00024
S.A.S. au capital de 30.000 € - Code NAF : 6402Z

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 JUIN 2017**

Le 29 juin 2017,

A 10 heures

Les associés de la Société par Actions Simplifiée dénommée « **ARPAD OMNIUM** », se sont réunis en Assemblée Générale au siège social, sur la convocation du Président faite conformément aux stipulations des statuts.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque associé présent ou mandataire au moment de son entrée en séance.

La feuille de présence permet de constater que l'assemblée générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Mr Massimo NARDELLI en sa qualité de Président.

Le Président indique que Mr Laurent LE GOFF est désigné pour remplir les fonctions de Secrétaire.

Le Président indique que Madame Chantal CAPPELLO, Commissaire aux Comptes titulaire de la Société, régulièrement convoquée, est absente.

Le Président ouvre la séance et rappelle aux associés qu'ils sont réunis en Assemblée Générale, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion présenté par le Président sur l'exercice clos le 31 décembre 2016, et rapport général du Commissaire aux Comptes sur sa mission durant l'exercice clos le 31 décembre 2016,
- Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce,
- Examen et approbation des comptes de l'exercice écoulé, affectation des résultats, quitus au Président,
- Approbation s'il y a lieu des conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce,
- Questions diverses
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

elb

L66

Le Président déclare que tous les documents prévus par la loi ont été mis à la disposition des actionnaires au siège social de la Société, pendant les quinze jours qui ont précédé la présente réunion.

L'Assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président et du rapport général des Commissaires aux Comptes, et après avoir pris connaissance des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2016, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, approuve ces comptes en leur intégralité et en toutes leurs parties, ainsi que les mesures traduites par ces comptes ou visées dans ces rapports, se soldant par un bénéfice de : 31.455,92€

En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale constate que ces comptes font ressortir pour l'exercice écoulé un bénéfice de 31 455,92€.

- Au compte report à nouveau : passant ainsi de 177 126,89 € à 208.582,81€

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243bis du code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectué au cours des trois exercices précédents

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport établi par le Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du code de commerce, et approuve les dites conventions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité



LLG

QUATRIEME RESOLUTION

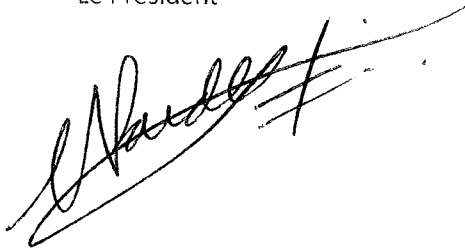
L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal en vue de l'accomplissement de toutes formalités.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Le Président constatant que l'ordre du jour est épuisé, et que personne ne demande plus la parole, lève la séance à 10 heures 45.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui après lecture a été signé.

Le Président

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the end.

Le Secrétaire

A stylized, handwritten signature in black ink, featuring a large 'H' shape and a long horizontal stroke.